



Un nouveau Contrat de Gestion 2017-2022 pour l'IFAPME

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux
| Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Logistique - Transport
| Entrepreneuriat - Management | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être | Tourisme - Loisirs
| Vente - Marketing

Date

12 janvier 2018

Le 7 décembre 2017, le Ministre wallon de la formation signait avec l'IFAPME un nouveau Contrat de Gestion pour la période 2017-2022. Monsieur Pierre-Yves Jeholet a mis l'accent sur l'objectif du Gouvernement wallon de développer des filières d'excellence et de confirmer le rôle d'opérateur de référence de l'IFAPME en matière d'alternance.





Le Contrat de gestion 2017-2022 de l'IFAPME établit les orientations stratégiques, les objectifs et actions prioritaires suivantes :

l'accueil, l'orientation et l'encadrement des apprenants avec un point d'attention pour les candidats à l'alternance ;

le développement d'une offre de formation (évolutions technologiques et réglementaires des métiers, défis sociétaux et environnementaux, les métiers en pénurie) ;

la prévention des abandons et des ruptures ;

l'insertion professionnelle des apprenants et la certification ;

la mise en place d'une véritable stratégie d'approche des entreprises, partenaires de la formation en alternance ;

les collaborations avec les secteurs professionnels, le Forem, les centres de compétence, les acteurs de l'alternance et les acteurs institutionnels.

Toutes les orientations stratégiques du nouveau Contrat de gestion et les impulsions données par le Ministre de tutelle doivent contribuer à confirmer le rôle de l'IFAPME en tant qu'opérateur de référence en matière d'alternance et à faire de l'alternance, une filière d'excellence.

Lors de son discours d'introduction, le Ministre Pierre-Yves Jeholet avait aussi rappelé l'ADN de l'IFAPME : la formation en alternance, les entreprises, l'entrepreneuriat et la formation des futurs chefs d'entreprise.

